

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 OCTOBRE 2025

Le 1^{er} octobre deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TRENTOLS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Trentels, sous la présidence de M. Lionel PAILLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2025

Membres en exercice	Membres présents	Membres représentés	Membres votants
15	10	0	10

PRÉSENTS :	M. PAILLAS Lionel, Mme FAUBEL Elisabeth, M. LOPEZ Jean-Pierre, M. LABROUSSE Philippe, M. SECHET Frédéric, Mme RENOUILLEAU Sandra, Mme VOIRIN Nathalie, Mme OLIVIER-JOLY Alicia, M. DA SILVA Jean-Paul, M. BONNOR Richard
PROCURATION	/
ABSENTS	Mme LAMBERT Marylin, Mme EL OUADIDI Khadija, M. GRANICZNY Dominique, M. DESPRAT Christophe, Mme BONNEILH Claire,
REPRÉSENTÉ	/
SECRÉTAIRE DE SÉANCE :	Mme FAUBEL Elisabeth

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Maire.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 08 août 2025.

Monsieur le Maire désigne un secrétaire de séance, Il s'agit de Mme Elisabeth FAUBEL.

DÉLIBÉRATION N° 2025-059 : Délibération portant création d'un EMPLOI PERMANENT dans les communes de moins de 2000 habitants (dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

(Cas où l'emploi pourrait être pourvu par une AGENT CONTRACTUEL en application de l'article L.332-8-6° du Code Général de la Fonction Publique

Tableau des emplois – Filière Animation

Création d'un emploi d'agent d'accueil périscolaire et exerçant des missions d'ATSEM

Grade d'Adjoint d'animation territorial, d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe et grade d'Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à compter du 03 novembre 2025

Avec mise à jour du tableau des emplois à compter du 03 novembre 2025

Votes pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-6° ;

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, **les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.**

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de modifier le tableau des emplois.

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 24 juillet 2025 ;

Considérant la nécessité de créer un emploi d'agent d'accueil périscolaire et exerçant des missions d'ATSEM à compter du 03 novembre 2025 jusqu'au 03 juillet 2025.

Monsieur le Maire, propose à l'assemblée du Conseil municipal de :

- Créer un emploi permanent d'**agent d'accueil périscolaire et exerçant des missions d'ATSEM** à temps non complet à raison de **29 h 30 annualisées (29,5/35^{ème})**.
- Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire ou contractuel de catégorie C de la **filière Animation** aux grades suivants :
 - Adjoint d'Animation,
 - Adjoint d'Animation principal de 2^{ème} classe
 - Adjoint d'Animation principal de 1^{ère} classe

Les fonctions seront les suivantes :

- Accueil et surveillance des élèves pendant la garderie du matin et pendant la pause méridienne ;
- Missions d'ATSEM à l'école maternelle de Ladignac.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE

- **La création** à compter du 03 novembre 2025 d'un emploi permanent d'**agent d'accueil périscolaire et exerçant des missions d'ATSEM** dans le grade d'Adjoint d'animation, Adjoint d'Animation principal de 2^{ème} classe et Adjoint d'Animation principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique C à **temps non complet** pour 38 heures par semaine scolaire (9,5 h par jour sur 4 jour) ce qui correspond à un emploi à **29 h 30 annualisées (soit 29,5 /35^{ème})**

Cet emploi peut être occupé par un fonctionnaire ou éventuellement par un agent contractuel. Il est proposé de recruter par voie de contrat à durée déterminée du 03 novembre 2025 au 03 juillet 2026 inclus.

Le contrat sera renouvelable suivant les nécessités de services.

L'agent devra justifier la possession d'un diplôme de la petite enfance.

Sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

- **D'adopter** le tableau des emplois ainsi modifié à compter du 03 novembre 2025 :

Date et n° de création de la délibération	Emploi	Grade(s)	Catégorie	Durée hebdomadaire	Ancien effectif	Nouvel Effectif	Effectifs pourvus	Grade pourvu
Filière Administrative Pôle Administration								
31/04/2024 2024-046	Secrétaire général.e de Mairie	Attaché Territorial	A	35h	1	0	1	Attaché territorial
14/04/2018 2018-042		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe,	B		0	0		
19/10/2019 2019-066	Secrétaire de Mairie Adjointe	Adjoint Administratif	C	16h	1	0	1	Adjoint Administratif

Date et n° de création de la délibération	Emploi	Grade(s)	Catégorie	Durée hebdomadaire	Ancien effectif	Nouvel Effectif	Effectifs pourvus	Grade pourvu
Filière Médico-Sociale Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)								
05/11/2021 2021-077	ATSEM	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	C	19h00	1	0	0	Poste supprimé au 01/11/2025
05/11/2021 2021-077	ATSEM	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	C	17h00	1	0	0	Poste supprimé au 01/11/2025
Filière Animation Agents en charge de l'accueil périscolaire								
24/07/2025 2025-052	Agent chargée de l'accueil périscolaire	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe ou Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	16h00	0	1	1	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe
01/10/2025 2025-059	Agent d'accueil périscolaire et exerçant des missions d'ATSEM à	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe ou Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	29h30	0	0	0	
Filière Technique Cadre d'emploi des Adjoints Techniques								
21/05/2016 2016-044 Modifié le 11/10/2024	Agent d'entretien polyvalent	Adjoint Technique Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	35h	0 1	0 0	0 1	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe
12/02/2021 2021-012 Modifié le 20/10/2022	Agent Polyvalent des Espaces Verts	Adjoint Technique ou Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe ou Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	C	35h	1	0	1	Adjoint Technique
18/03/2022 2022-016	Agent Polyvalent de Restauration scolaire	Adjoint Technique ou Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	30h00	1	0	1	Adjoint Technique
11/09/2020 2020-072	Agent Polyvalent d'Entretien des Locaux et de service en Restauration Scolaire	Adjoint Technique ou Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	24h00	1	0	1	Adjoint Technique
08/03/2024 2024-021	Agent en charge de l'entretien des locaux	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	17h30	1	0	1	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.

Le 02 octobre 2025

Le Maire, M. Lionel PAILLAS Le Secrétaire de Séance, Mme Elisabeth FAUBEL



